

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Economie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Clermont Auvergne - Licence - Economie | Jury par défaut | Tous les candidats | 180 | 1266 | 1028 | 1238 | 19 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE :

* Disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Les métiers de l'économie impliquent fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus locaux

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Centrée sur l'économie, la gestion et les techniques quantitatives, la formation est organisée selon un système de majeure (tronc commun) et de mineures permettant un approfondissement en économie ou une ouverture vers des disciplines connexes (droit, sociologie et sciences politiques). Elle s'ouvre en 3ème année sur les parcours :

- Analyse et Politique Economique (parcours généraliste)
- Economie du développement (1ère année du magistère de développement économique)

D'une durée de 3 ans, elle peut se poursuivre par une licence professionnelle après la L2, mais se complète généralement par un master organisé en 2 ans.

Les « plus » de la formation :

- formation assurée par des enseignants-chercheurs attachés à un laboratoire de renommée internationale, le CERDI
- possibilité de double licence Economie-Droit, Economie-Sciences sociales ou Economie-Gestion
- système de passerelles automatiques avec les licences droit, gestion et AES
- possibilité d'effectuer des semestres ou années d'échanges dans de nombreuses universités partenaires
- modules de professionnalisation et possibilités de stages chaque année

Informations complémentaires :

[Licence Economie](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'examen des Vœux a ordonné les candidatures. Elle a identifié des profils auxquels elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Prioritairement les notes en français, mathématiques, philosophie, anglais, sciences économiques et sociales et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents | Les notes en français, mathématiques, philosophie, anglais, sciences économiques et sociales et histoire-géographie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Essentiel |
| | Résultats aux épreuves terminales dans les EDS choisies par le candidat | | Notes du baccalauréat | Important |
| | Résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat | | Notes du baccalauréat | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | | Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles | Important |
| | Expression écrite et orale rédactionnelles | | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Important |
| | Raisonnement logique et scientifique | | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Important |
| Savoir-être | Autonomie, Capacité à s'investir, Implication | | Fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de | Capacité à réussir | | Fiche Avenir | Complémentaire |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| la formation, cohérence du projet | Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet | | Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt | Important |
| | Motivation et connaissances de la formation | | Projet de formation, Activités et centres d'intérêt | Complémentaire |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen, associatif, étudiant... | | Activités et centres d'intérêt, Projet de formation | Complémentaire |

Signature :

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont

Auvergne